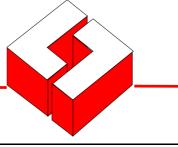
Force Ouvrière

Groupement fondé en 1855



Motion « conditions de travail et d'exercice »

Les sections du SNITPECT réunies en congrès les 18 et 19 décembre 2008,

CONDAMNENT les attaques répétées et incessantes au code du travail et **DENONCENT** les nombreuses déclarations de nos dirigeants visant à dénigrer et culpabiliser les fonctionnaires ;

SOULIGNENT l'effet fortement anxiogène qu'ont eues les vagues successives d'annonces intervenues depuis un an dans le cadre de la RGPP sur les agents du MEEDDAT, qui sont de ce fait inquiets, désemparés et révoltés, ayant comme seule perspective un horizon de précarité ;

S'INQUIETENT en particulier de la perte de repères que cette situation provoque chez les agents du MEEDDAT, toutes catégories confondues, et **ALERTENT** leur ministre sur l'ampleur des risques psychosociaux qui en découlent ;

FUSTIGENT la course irresponsable à la suppression d'ETP qui ignore les besoins du service public de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables des territoires et les charges réelles de travail, conduit les services à la paralysie, se traduit par une dégradation sans précédent des conditions de travail qui place les cadres, à tous les niveaux de fonctions, dans un climat de stress, de malaise et de souffrance, entraînant de véritables situations de détresse :

RAPPELLENT que les cadres sont des salariés comme les autres et que leurs conditions de travail doivent être préservées et améliorées ;

RAPPELLENT la déclaration de la commission exécutive du 19 avril 2007 sur le malaise des cadres, qui est malheureusement encore et toujours d'actualité ;

REVENDIQUENT le rétablissement des moyens pour la médecine de prévention au MEEDDAT;

REVENDIQUENT l'élaboration par un organisme indépendant puis la mise en œuvre d'un plan global de prévention des risques psychosociaux, incluant un diagnostic objectif de la situation actuelle, la mise au point d'actions destinées à éradiquer les principaux dysfonctionnements, et la mise en place d'un dispositif de suivi adapté ;

Sur les charges et les temps de travail

DENONCENT le caractère insupportable que la dégradation massive des conditions de travail fait peser sur les agents notamment en terme de plan de charge;

REVENDIQUENT une limitation raisonnable des charges de travail, ainsi que la prise en compte dans l'organisation du travail du temps consacré aux réorganisations et plus largement aux activités abusivement considérées comme « non productives » (formation, activités syndicales, arrêts de maladie, congés ...);

RAPPELLENT que l'aménagement et la réduction du temps de travail constituent une avancée sociale qui ne saurait être remise en cause ;

APPELLENT au respect des garanties minimales et **DENONCENT** les multiples dispositifs d'écrêtement qui ne font que gommer la réalité des temps travaillés et favoriser les infractions aux garanties minimales ;

EXIGENT la prise en compte dans le temps de travail de la totalité des heures travaillées, et notamment des temps de trajet « domicile – lieu de mission » dès lors que celui-ci est différent du lieu de travail habituel ;

DENONCENT le mépris affiché par nos dirigeants sur la valeur du temps de travail des fonctionnaires au travers des conditions de « rachat de jours RTT », dont les modalités aboutissent à prix inférieur à la rémunération de la journée travaillée ;

REJETTENT par avance toute éventuelle généralisation du forfait jour tous horaires qui serait imposé aux cadres au prétexte des fusions de services ;

DENONCENT l'utilisation actuellement faite des TIC (téléphones et ordinateurs portables, accès à la messagerie professionnelle depuis l'extérieur) au seul profit d'une augmentation constante des temps travaillés, de la pression exercée sur les agents et **S'INQUIETENT** de l'effacement de la frontière entre vie privée et vie professionnelle qui en résulte ;

Sur les réorganisations de services

DENONCENT la succession effrénée des réorganisations, les calendriers irresponsables imposés pour ces transformations et le harcèlement organisationnel ainsi orchestré, qui ne peuvent qu'user, démotiver et pousser à bout les personnels ;

FUSTIGENT le dirigisme dont fait preuve l'administration dans les processus de repositionnement des agents et **EXIGENT** de véritables mesures d'accompagnement et des garanties pour tous ;

S'INSURGENT contre le manque total de considération pour la dimension humaine avec lequel ces évolutions sont menées, et **EXIGENT** que l'aspect social de ces transformations soit enfin pleinement intégré dans une approche humaine de la conduite du changement ;

Sur la reconnaissance

CONSPUENT l'administration qui multiplie les signes négatifs donnés aux agents du MEEDDAT en matière de reconnaissance (ou plutôt de non-reconnaissance) : dégradation de la rémunération, entraves aux promotions, non-respect des règles de gestion, dévalorisation et déresponsabilisation des fonctions d'encadrement -en particulier par la multiplication des postes de « A sous A »-, absence totale de défense face aux attaques médiatiques, etc.

EXIGENT du ministre qu'il joue pleinement dans ce contexte son rôle de défenseur de ses services et de ses agents ;

REVENDIQUENT la traduction en matière de politique salariale, d'attractivité des postes et de gestion des ressources humaines, de la juste reconnaissance que méritent les agents du MEEDDAT ;

Sur le dialogue social

DEPLORENT le mépris affiché par l'administration face aux organisations syndicales et aux représentants du personnel ;

FUSTIGENT les multiples entorses au bon fonctionnement du dialogue social provoquées par l'administration au cours de la période récente, alors que le dialogue social joue pourtant un rôle majeur en terme de reconnaissance collective :

EXIGENT le rétablissement d'un dialogue social vrai et sincère à la hauteur des enjeux et des efforts une nouvelle fois demandés à tous les agents du MEEDDAT pour mener à bien les réorganisations en cours ;

DONNENT MANDAT à la Commission Exécutive pour décider et mettre en œuvre les moyens et actions nécessaires à l'aboutissement de ces orientations, engagements et revendications.

Adoptée à l'unanimité